

Modes de paiement

Les factures sont à réglées à la MPT par chèques, chèques vacances, espèces et chèques CESU (uniquement pour les enfants de moins de 6 ans).

Affaires personnelles

Il est demandé que les enfants viennent avec des vêtements adaptés aux activités de l'accueil de loisirs en fonction du temps et des animations (vêtements sans valeurs, basket, casquette en été, manteau de pluie en hiver, ...).

Nous conseillons que chaque enfant apporte un sac à dos avec des vêtements de rechange. Pour les enfants de moins de 6 ans prévoir éventuellement le doudou.

Toutes les affaires doivent être étiquetées au nom de l'enfant.

Il est préférable de ne pas apporter de jeux ou jouets de la maison. En cas de perte, de vol ou de casse nous déclinons toute responsabilité.

Contacts

Maison Pour Tous de Saint-Pierre
25 rue Victor Eusen
29200 BREST
02 98 45 10 92
mpt-stpierre@orange.fr

Accueil de loisirs
Ecole de Kerargaouyat
23 rue de bruxelles
29200 BREST
06 03 70 67 35

Laura Poulard
Responsable enfance
06 03 70 67 35
alsh-ae.mptstpierre@orange.fr

Maison Pour Tous de Saint-Pierre

25, rue V. Eusen - 29200 Brest / 02 98 45 10 92 / mptdesaintpierre.fr

Modalités de fonctionnement de l'accueil de loisirs Saison 2022-2023

Modalités d'inscription et d'annulation

L'accueil de loisirs est organisé par la MPT de Saint-Pierre. Il faut donc adhérer à l'association pour pouvoir inscrire un enfant.

Nous accueillons les enfants de 3 à 12 ans scolarisés. Pour une nouvelle inscription, nous vous conseillons de prendre rendez-vous avec la directrice (présentation de la famille, des locaux, du fonctionnement). Les dossiers d'inscription peuvent être retirés à la MPT de Saint-Pierre, sur internet ou vous être envoyés par mail.

Pour une nouvelle inscription ou réinscription, le dossier doit être rendu complet avant la première journée d'accueil. Aucun accueil ne sera possible avec un dossier incomplet.

Un dossier d'inscription complet comprend :

- La fiche sanitaire
- Un certificat médical attestant que les vaccins obligatoires (antidiphtérique, antitétanique, antipoliomyélique) de l'enfant sont à jour ou attestant d'une contre-indication pour ces vaccins (ou la photocopie du carnet de santé)

Les réservations doivent se faire le plus tôt possible (nombre de places est limité) et au plus tard 8 jours avant la venue de l'enfant sur les fiches d'inscription présentes à l'accueil de loisirs et à la MPT ou par mail (alsh-ae.mptstpierre@orange.fr).

Les annulations doivent se faire 72h, et avant le vendredi 12h pour les mercredis avant la venue de l'enfant par mail ou directement à l'accueil de loisirs en utilisant les fiches d'inscription.

En cas de maladie, prévenir dès que possible et fournir un justificatif.



Lieux d'accueil et horaires

Nous pouvons accueillir les enfants durant les vacances du lundi au vendredi et les mercredis durant la période scolaire, de **7h30 à 18h45**, à la journée ou à la demi-journée (avec ou sans repas). Nous essayons ainsi de nous adapter au maximum aux contraintes horaires de chacun tout en revendiquant notre identité d'accueil de loisirs et non de garderie. Afin de garder une certaine qualité pédagogique et que les enfants n'arrivent ou ne repartent pas en cours d'activité nous vous demandons de respecter les horaires de fonctionnement.

Durant les vacances scolaire, l'accueil se fait à l'école de Kerargaouyat au 23 rue de Bruxelles à Brest. L'accès se fait par la porte du bâtiment du milieu.

	Arrivée	Départ
Matin	7h30-10h	11h30-12h
Midi	11h30-12h	13h-14h
Après-midi	13h-14h00	16h30-18h45

Durant les mercredis scolaires, l'accueil se fait le matin à la MPT de Saint Pierre au 25 rue Victor Eusen à Brset (accès par le Rez-de-jardin) et l'après-midi à l'école de Kerargaouyat. Le transfert entre les deux bâtiments se fait en car entre 11h40 et 11h55.

	Arrivée	Départ
Matin	7h30-10h à la MPT	11h30-11h40 à la MPT 11h55-12h à l'école de Kerargaouyat
Midi	11h30-11h40 à la MPT 11h55-12h à l'école de Kerargaouyat	13h-14h à l'école de Kerargaouyat
Après-midi	13h-14h00 à l'école de Kerargaouyat	16h30-18h45 à l'école de Kerargaouyat

Les tarifs et la facturation

La ville de Brest fixe à l'ensemble des accueils de loisirs du territoire une base tarifaire et une répartition des quotients familiaux par tranches. Tarifs valables jusqu'au 31 août 2023 :

Quotient familial	<376	377 à 480	481 à 560	561 à 800	801 à 1000	>1000
Demi-journée	1.5€	2€	3.5€	4.5€	5.5€	7.5€
Demi-journée avec repas	2€	3.5€	6.5€	7.5€	9€	11€
Journée (repas compris)	2.5€	5€	8€	10€	12€	15€
Absence non justifiée ou après le délai d'annulation	Coût réel de la journée, demi-journée ou demi-journée avec repas (en fonction de l'inscription)					

Pour les présences entre 7h30 et 8h30 et entre 18h et 18h45, un supplément est facturé.

Quotient familial	<376	377 à 480	481 à 560	561 à 800	801 à 1000	>1000
Accueil	0.50€	0.60€	0.80€	0.90€	1€	1€

L'accueil de loisirs est conventionné avec l'Institut de Gestion Sociale des Armées. Pour bénéficier d'une aide supplémentaire, les parents travaillant au sein de l'armée doivent faire une demande d'attestation au service social de l'armée.

La facturation se fait en début de mois pour le mois précédent. Elle est envoyée par courrier ou mail. Si le quotient familial ne nous est pas communiqué avant la première facturation, le tarif maximum sera appliqué. Les QF ne sont pas consultés dans l'année. Pour tout changement de QF, merci de nous en informer.

La facture est à régler dès sa réception. En cas de difficulté de paiement, il est possible de mettre en place un échelonnement des paiements. Sans règlement ou information de votre part, une 1ère relance payante (1€) vous sera adressée après 30 jours, une 2ème (5€) après 60 jours et une 3ème (10€) après 90 jours.

Afin d'éviter un cumul trop important de factures impayées, un montant limite à ne pas dépasser a été fixé. Au-delà de 150€ de dette, l'enfant ne pourra plus être accueilli.

